



L'an deux mille vingt-cinq le 11 du mois de décembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 4 décembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. THOURON Jean Marc
M. RAKOTONDRAMANITREA Haja – M. GRANDADAM Daniel I- M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge
Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. GAY Gérard - M. RENAUD Claude
M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick
M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe - M. FRANCOIS Vincent - M. BERNARD Philippe
M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – LE GUERNIGOU Nicolas – M. MOUGINET Dominique
Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre - M. CERUTTI Alain – M. BAUDOIN Cédric-

Procurations : M. BARTHELEMEY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA – M. MATHEY Dominique à M. CHANE Alain
M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. CAPS Antony à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. LE GUERNIGOU Nicolas -

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – Mme LORETTE Delphine – Mme MARANDE Carole

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **42 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 5

Excusés : 3

Votants : 42

Date d'affichage : 16 décembre 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42

Contre :

Absentions :

FINANCES

32_12_2025

DM 4 - Budget assainissement – Ajustement de la participation du budget annexe au budget principal – charges de personnel

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des Finances, rappelle la délibération votée le 27 mars 2025 relative aux montants des participations des budgets annexes au budget principal comme suit :

Montant **maximum** de la participation des budgets annexes au budget principal :

	Charges de personnel	Autres charges
Budget Assainissement	630 408.00 €	278 204.00 €
Budget Eau potable	27 304.00 €	32 837.00 €
Budet Ordures ménagères	515 000.00 €	95 537.00 €
Budget Spanc	1 000.00 €	0.00 €

Après avoir présenté la délibération n° XX relative à la nouvelle répartition de la participation des budgets annexes au budget principal, il convient de passer les écritures comptables suivantes :

Section de fonctionnement

Chapitre 012 charges de personnel

Article 6215 – personnel affecté par collectivité de rattachement - 30 229.00 €

L'excédent de fonctionnement passe de 1 227 102.87 € à 1 257 331.87 €.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

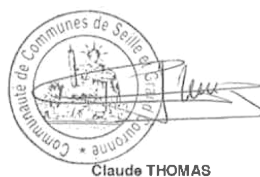
- **Valide** les écritures suivantes :

Section de fonctionnement

Chapitre 012 charges de personnel

Article 6215 – personnel affecté par collectivité de rattachement - 30 229.00 €

Ramenant l'excédent de fonctionnement du budget assainissement à 1 257 331.87 €.



Claude THOMAS
2025.12.12 15:00:11 +0100
Ref:10069561-15182814-1-D
Signature numérique
le Président